



Jusqu'où un lobby peut-il agir contre l'intérêt général ?

Rennes, le 4 août 2025

Ce qui se joue actuellement dans 500 communes bretonnes autour de l'adoption du SAGE Vilaine illustre parfaitement l'action d'un « lobby ». Après trois ans de réflexion et de consultation, le SAGE Vilaine vise à instaurer de nouvelles règles pour protéger une ressource en eau gravement dégradée. Comment le lobby agricole productiviste tente-t-il de s'y opposer ?

Orchestrer la démonstration de force

Pour faire obstacle à l'adoption du SAGE, les mêmes scènes se renouvellent : interventions « surprise » de la FNSEA lors de réunions de conseils municipaux, diffusion de courriers trompeurs voire mensongers, cortèges de tracteurs pour faire croire à la force d'une organisation. En campagne au nom de la défense de l'agriculture productiviste, les membres de la FNSEA vont jusqu'à se battre contre des mesures qu'ils avaient eux-mêmes proposées. Et l'on voit aussi des élus municipaux qui s'alignent sur ces positions, même si elles vont à l'encontre des intérêts de leurs administrés.

L'emprise sur les élus

À Plémet, à St Méen le Grand ou ailleurs, certaines interventions ont marqué les débats. L'un des moments les plus édifiants a été la réunion de Vitré communauté du 10 juillet dernier. Seuls deux représentants de la FNSEA ont été autorisés à s'exprimer publiquement. Le président justifiant sa décision en précisant qu'il ne souhaitait pas « *faire du conseil d'agglomération une tribune politique* ». Comme si la FNSEA ne faisait pas de politique, contrairement à tous les autres.

Privatiser le bien commun

L'eau est notre bien commun par excellence, la base de notre vie. Elle n'est pas que l'affaire des agriculteurs, mais celle des habitants qui s'interrogent sur la qualité de l'eau du robinet, celle des citoyens qui financent la dépollution de l'eau, celle des malades des pesticides et des riverains des épandages qui connaissent dans leur chair les dégâts des pesticides. Ce qui n'a jamais intéressé la FNSEA, jusqu'à preuve du contraire.

Des positions paradoxales

En Centre Bretagne, malgré des enjeux similaires, les prises de positions des communes divergent selon l'attitude des maires. À Saint-Mayeux, où le conseil municipal est composé presque exclusivement d'agriculteurs, le maire n'a pas jugé opportun de présenter les propositions du SAGE à ses conseillers. Le vote s'est fait sur un argument unique : sans compensation financière, on vote contre. Paradoxalement, la commune investit sur une partie de son territoire pour protéger une zone de captage. À l'inverse, la commune voisine de Corlay, dont le maire est également agriculteur, s'est prononcée très majoritairement en faveur du SAGE, en précisant que ce projet « *demande peu au milieu agricole* ».

L'intérêt de quelques-uns ... aux frais de tous

L'étude du BASIC de 2021 montre que les coûts réels des pesticides, et notamment l'immense coût des maladies et de la dépollution de l'eau, de plus complexe et coûteuse (et frise même l'impasse) est intégralement supporté par les collectivités et les contribuables. Les gains du modèle agro-industriel bénéficient surtout aux fabricants de pesticides et à quelques grosses exploitations, tandis que l'écrasante majorité des agriculteurs n'en tire que peu de bénéfice.

Vers un basculement de l'opinion ?

Après le vote très majoritaire des députés bretons contre la loi Duplomb et le succès impressionnant de la pétition contre cette loi, des oppositions se manifestent contre les excès insupportables du lobbying pro-agriculture chimique. L'ordre des médecins lui-même s'est exprimé en ce sens. **Remettons l'intérêt général et la santé de la population « au milieu du village ».** Il serait temps que les lobbystes et leurs relais arrêtent de « **marcher sur la tête** » et se réconcilient avec le « **bon sens** ».

Contact : Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest – 06 82 58 67 32